

SNPAC - FPS = 10 ans

www.la-fps.fr TV: www.la-fps.com

NUMÉRO SPÉCIAL 11 NOVEMBRE 2006



10e congrès de la FPS : Samedi 18 novembre 2006



10 ans déjà...

La saga des PAC N1 de la gazette des PAC—juin 1997

Venus d'horizons variés, avec des cursus universitaires différents, travaillant avec les statuts les plus divers, nous avons tous cependant quelque chose en commun, les années de difficultés. C'est peut être ce qui nous unit le plus.

Enfin un statut existe, celui de praticien adjoint contractuel. Il faut le reconnaître, pour nous les diplômés hors union européenne, pour la première fois nous sommes au journal officiel de la République.

Il est vrai que ce statut de « P.A.C. » est encore loin d'être parfait, que notre avenir est incertain, mais ce statut existe et c'est pour l'instant son seul mérite. A nous les PAC de le faire évoluer, de nous acharner à mieux nous faire connaître en espérant enfin être reconnus comme des praticiens à part entière.

Mais pour cela il faudra savoir être forts, patients et surtout nombreux.

C'est dans ce but que ce syndicat a été créé. Rejoignez-nous et travaillons ensemble...

Jamil Amhis—Président

La FPS poursuivra son rôle dans la sérénité, loin des conflits stériles et autres divisions préjudiciables à la cause de tous les PADHUE...



Forum SNPAC-2001



Dr Kerrou



Dr Bogossian

SNPAC - FPS = 10 ANS

*Habib Mouffokes :
Travail égal, salaire égal et statut égal...*

LA GAZETTE DE LA FPS

1ER ET 2ÈME TRIMESTRES 2006 www.la-fps.fr TV: www.la-fps.com TRIMESTRIEL. NUMÉROS 34-35

Numéro spécial : PAPE
"Procédure d'Autorisation de Plein Exercice"
(NPR-NPA)

PAPE, enfin un amendement...

**Statut du PH :
NON au démantèlement !!!**

La FPS refuse avec fermeté toute proposition qui risquerait de mettre en difficulté non légitime certains PADHUE et de les maintenir dans un statut précaire éternel.

La Gazette de la FPS

3ÈME TRIMESTRE 2006 www.la-fps.fr TV: www.la-fps.com TRIMESTRIEL / NUMÉROS 36

**10e congrès de la FPS :
Samedi 18 novembre 2006**

Entretien avec Mr OBERLIS
sous-directeur de la DHOS...

PAPE : au Parlement enfin !

**SYNGOF :
propos injurieux contre les PADHUE !!!**

Syngof :
La FPS se réserve le droit d'intenter une action en justice pour propos injurieux et racistes

LE MOT DU PRÉSIDENT



Nos sites
www.la-fps.fr
v : www.la-fps.com

Adresse :

FPS
17 rue de la Bluterie,
94370 Sucy en Brle.

<http://www.la-fps.fr>
[Http://www.la-fps.com](http://www.la-fps.com)



06.63.07.22.34
06.70.03.71.10
06.60.58.51.48
06.60.66.20.90



01.45.17.52.73
04.91.72.49.20

**Chers amis
chers adhérents**

**Très bientôt notre
10ème congrès va se
tenir ; il est un tournant
dans notre parcours
syndical ; il sera l'occa-
sion d'à nouveau tendre
la main à nos collègues
en détresse mais, sur-
tout, il faudra mettre en**

**avant des réussites que
jamais nous n'aurions
osé espérer il y a dix
ans.**

**Le travail de toute façon
porte toujours ses fruits
et la récompense est au
bout de la route.**

Jamil Amhis



Dr Jamil AMHIS
Président – Fondateur 1997-98

SNPAC 1997 - 2002



Dr Hani-Jean TAWIL
Président 1999-2000-01



Président 2002
Dr Serdar Dalkilic

10 ans déjà... I

- **17 avril 1996** : Fondation du Syndicat national des Praticiens Adjointes Contractuels – SNPAC
- **27 mars 2003** : le SNPAC cède sa place à la Fédération des Praticiens de Santé – FPS
- **Trois lois votées concernant les PADHUE** :
 - Loi CMU 27 juillet 1999
 - Loi de la modernisation sociale 17 janvier 2002
 - Loi PLFSS novembre 2006 ?
- 10 congrès / 5 séminaires / 36 numéros de la Gazette
- 3 sites internet : www.la-fps.fr / TV- www.la-fps.com / www.snpac.fr
- 24 dossiers, guides et annuaires / 33 info-web / 9 flash PAC
- 27 info flash FPS / plus de centaines de communiqués de presse
- Multiples rapports concernant tous les dossiers de la santé en France.

Mohamadou Baldé :
Les PADHUE devront être reconnus comme des praticiens à part entière...



 Fédération des Praticiens de Santé	<p>FPS La Fédération des Praticiens de Santé (ex-SNPAC) - membre de l'INPH</p> <p>17 rue de la Sablonne, 94370 Doucy en France Tél : 06 82 92 22 24 / 06 78 09 73 10 Fax : 01 43 17 52 75 / 06 31 72 49 26 Le Syndicat des Praticiens de Santé en Algérie Services associés : PADHUE (médecins, pharmaciens, infirmiers formés et diplômés)</p>	
La FPS - statuts -Charte FPS Pôles FPS Adhésion 2005 Courrier Le mot du Président Europe Forums Les Liens Offre d'emploi	<p>Actualités La FPS a été reçue par le cabinet du ministre le 4 avril 2005 Voici les revendications de la FPS pour 2005 Le compte-rendu de la réunion par Dr AMHIS sur la FPS-TV Les résultats partiels et "scandaleux" de la NPR session 2005 Réaction de la FPS par son porte parole Dr KERROUJ sur la FPS-TV Réunion de la région Languedoc-Roussillon le 16 avril 2005 Permanence des soins le décret du 7 avril 2005 suite.....</p>	Quoi de neuf ? Revue de presse Info web FAQ ou QFP Éditorial Communiqué de presse La gazette FlashPAC Archives
Contacter la FPS webmaster Dr S.Dalkilic Dr H.J Tawil	 	



Réunion du Bureau—avril 2000



Concours PH et le SNPAC

Le SNPAC était présent au concours de PH session 2002 pour vous informer et vous soutenir ...
 "Adhérents SNPAC" appelez-nous pour des conseils avant l'oral...
 Cette présence a été renforcée par le soutien logistique et la présence de notre partenaire l'AGMF.



Rencontre avec la DHOS... fin août 1997

A ce propos, nous tenons à remercier **Mme Bouquet** et ses collaborateurs pour l'accueil chaleureux et la courtoisie qu'ils nous ont témoigné.

Durant cette entrevue nous avons abordé de multiples problèmes que nous avons regroupés sous trois grandes rubriques :



10 ans déjà... II

- 5738 PAC reçus / création de 3778 postes de PAC
- 3840 PAC autorisés et qualifiés / 1842 PAC-PH en 2000 et 2001
- 1966 postes PAC transformés en postes PH
- 4964 CSCT autorisés / reste 197 médecins et 10 dentistes...
- ~ 1000 PADHUE en libéral / ~ 700 PAC non titulaires
- PAE (2005, 2006) = 987 lauréats

PAE	Médecins	Pharmaciens	Dentistes	Sage femmes
2005	231	11	4	21
2006	644	20	23	5121
	857	31	27	72

- Nov.2006 = reste 3000 FFI, 2000 Attachés ass. et 500 Assistants ass.
- Salaires PAC, inscription à l'Ordre, ETS, PH associés, CME...



Mr Delevoy - Médiateur de la République—septembre 2006



Manifestation devant le
ministère de la Santé
FPS 2004
Dr Mdhafar

La FPS refuse avec fermeté toute proposition qui risquerait de mettre en difficulté non légitime certains PADHUE et de les maintenir dans un statut précaire éternel.

RESULTATS – PAC – 1996/1997/1998/1999/2000/2001/2002

La dernière session pour cette filière a été organisée fin 2001.

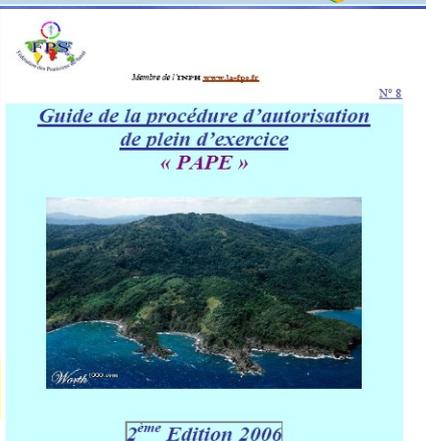
Sources : DHOS / SNPAC / CNOM

Année	Inscriptions	Retenus	Irrecevables	Ayant concouru	Reçus	Non retenus	Postes	Ecart	Ecart Réel	Inscrits au CNOM au 31/12
1996	4254	2130	2124	1969	1036	933	999	- 37		
1997	3263	2133	1130	1152	915	239	931	+ 18		
1998	3665	2882	783	2871	1219	1592	1101	- 118		
1999	2402	1863	539	1260	695	619	759	-200		1571
	1375	1152	223	929	270	659				
2000	1900	1225	675	1036	465	328	*	*		1985
2001		1254			502		*	*		
2002					636		*	*		
TOTAL					5738		3790	-797	- 812	

Hani-Jean Javil: La FPS est le mémoire du passé, le gardien des acquis et le garant de l'avenir.



FEMS – mai 2006. Drs Dalkilic et Meriq

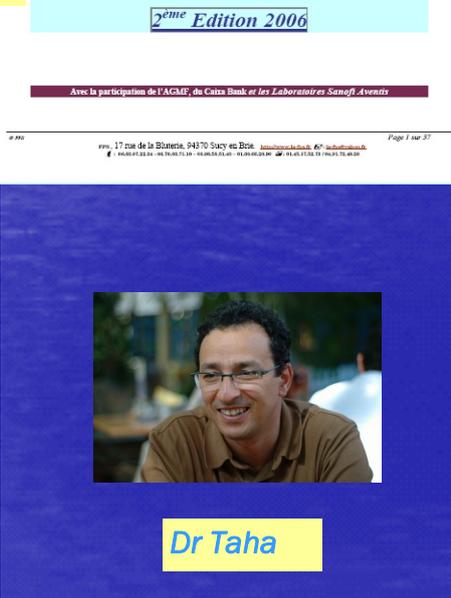
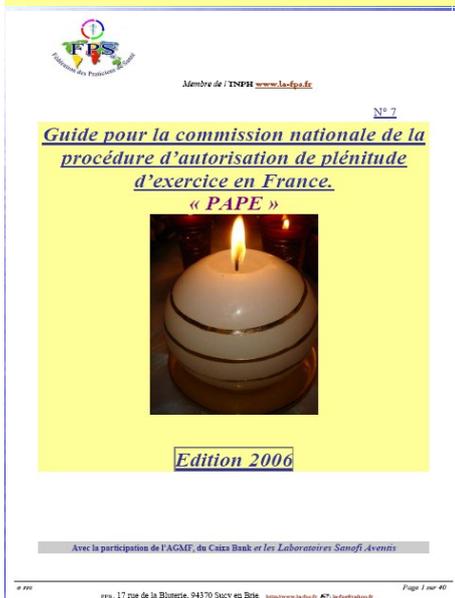


Dr Denaoui

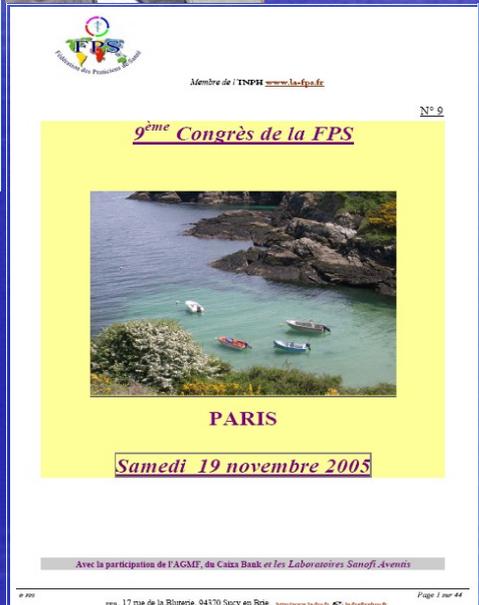


Dr Daoudi

Dr Mounir



Dr Taha





Le Syndicat des praticiens à diplôme hors union européenne (médecins, pharmaciens, sages-femmes et dentistes)



La nouvelle procédure de recrutement –NPR- des PADHUE en France 2004

Dr Ayoub MDAHFAR,
Dr Hani-Jean TAWIL



SNPAC - FPS = 10 ANS

Le Sénat.. 10 mai 2001 / J.O. page 1578

Le Sénateur Huriet interroge le Ministre

M. Claude HURIET attire l'attention de M. le ministre de la Santé sur les difficultés rencontrées dans certaines régions pour assurer la transformation des postes de PAC en postes de PH. D'après les informations communiquées par certaines organisations professionnelles, il semble que les agences régionales de l'hospitalisation, à qui a été confié le financement de ces transformations de postes, agissent très inégalement, certaines ayant fait évoluer 40% des postes concernés, d'autres n'ayant encore entrepris aucune modification. Or, sans cette évolution des postes, la plupart des médecins PAC, devenus PH ne pourront pas conserver leur poste actuel et postuleront pour une autre affectation, mettant en difficulté le fonctionnement de nombreux services hospitaliers. Il lui demande de lui faire connaître précisément combien de postes ont déjà été transformés et quelle enveloppe financière sera encore attribuée pour solder cette question.

La revue de presse

- **Antenne 2** a diffusé le 24 septembre dernier un reportage au journal de 20 heures concernant le statut du PAC, les critères de sélection et la bonne qualité des médecins PAC.

- **Impact Quotidien** du 25 juin 1997 : Un millier de médecins à diplôme étranger ont obtenu le statut de contractuel, mais les postes ne suivent pas.

- **Le Quotidien du Médecin** du 23 juillet 1997 : 43,5% de reçus aux épreuves de PAC 1997. Le SNPAC demande une " amélioration de la grille des salaires des PAC, qui prendrait en compte l'ancienneté des praticiens".

- **Le Quotidien du Médecin** du 3 septembre 1997 : 50% des praticiens reçus au concours en attente de poste.

- **Compétences médicales** n°27 du 18 septembre 1997 : L'imbroglio des spécialistes venus d'ailleurs.

- **Le Quotidien du Médecin** du 10 octobre 1997 : Les praticiens adjoints contractuels demandent une hausse des émoluments de 15 à 30%.

- **Le Quotidien du Médecin** du 27 octobre 1997 : Tous les praticiens adjoints contractuels admis en 1997 auront un poste hospitalier.



Mme Bocher et Mr Amhis – Avril 2006



Dr El Bakaly



Dr Chami

CSCF et les PADHUE
Dr Salim Merazga - CA de la FPS
Avril 2004

Les PADHUE BIOLOGISTES
Novembre 2004
Dr A. DALLEAC, Dr A. GUEZOUËL, Dr L. BOUDAÏOUD

Les DJS de France
Dr Talal Annani - P8le FPS/DJS
Mai 2004



Dr Kassem



Dr Bramli



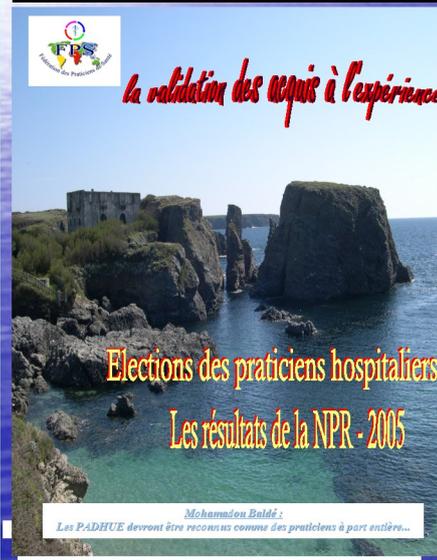
Dr Sunda



Dr Fiani



Dr Boudaoud



Dr Mecheri



Questions sans réponses !!!
Septembre 2002

- * Pourquoi la retraite des PADHUE est-elle divisée par deux par rapport à la retraite des praticiens titulaires ?
- * Pourquoi les Chefs de services dans les hôpitaux n'ont-ils pas l'indemnité de responsabilité correspondant à leurs fonctions (à l'instar des Directeurs des établissements) ?
- * Pourquoi n'est-il pas permis aux assistants spécialistes associés et aux PAC, effectuant 2 ans de fonctions hospitalières dans la spécialité, d'accéder au secteur II (à l'instar des assistants spécialistes) ?

Trois ministres ont joué un rôle important dans le dossier des PADHUE.
 Il s'agit de :

Mme Simone VEIL



Mr Bernard KOUCHNER



Mr Xavier BERTRAND

